

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**COMMUNE DE MARSILLY**

Numéro SIRET : 21170222000016

POSTE COMPTABLE : TP DE LA ROCHELLE BANLIEUE

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**  
**voté par nature**

**BUDGET COMMUNE DE MARSILLY**

**ANNEE 2015**

## SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du compte administratif
	II. Présentation générale du compte administratif
	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes
	III. Vote du compte administratif
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions	X	
A5 - Etalement des provisions	X	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement		X
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
A7.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement		X
A7.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement		X
A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
A8 - Etat des charges transférées	X	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
A11 - Etat des travaux en régie	X	
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	

## SOMMAIRE

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations		X
C1.1 - Etat du personnel	X	
C1.2 - Actions de formation des élus	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
C3.6 - Identification des flux croisés		X
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
D2 - Arrêté et signatures	X	

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 616 255,52	G	2 056 153,47
	Section d'investissement	B	683 992,38	H	640 428,82
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	750 522,23
	Report en section d'investissement (001)	D	291 408,33	J	
			=		=
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D	2 591 656,23	= G+H+I+J	3 447 104,52

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	38 555,16	L	
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	38 555,16	= K+L	

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 616 255,52	= G+I+K	2 806 675,70
	Section d'investissement	= B+D+F	1 013 955,87	= H+J+L	640 428,82
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	2 630 211,39	= G+H+I+J+K+L	3 447 104,52

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	K
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	L
20	Immobilisations incorporelles	1 448,40	
21	Immobilisations corporelles	33 446,15	
23	Immobilisations en cours	3 660,61	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	500 865,00	418 543,33		82 321,67
012	Charges de personnel et frais assimilé	954 560,00	884 792,88		69 767,12
014	Atténuations de produits	1 468,00			1 468,00
65	Autres charges de gestion courante	267 096,00	267 093,44		2,56
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 723 989,00</b>	<b>1 570 429,65</b>	<b>0,00</b>	<b>153 559,35</b>
66	Charges financières	45 000,00	33 789,43		11 210,57
67	Charges exceptionnelles	8 000,00	7 245,44		754,56
68 (1)	Dotations provisions semi-budgétaires	105 000,00			105 000,00
022	Dépenses imprévues				
<b>Total des dépenses réelles de fonct.</b>		<b>1 881 989,00</b>	<b>1 611 464,52</b>	<b>0,00</b>	<b>270 524,48</b>
023 (2)	Virement à la section d'investissement	862 306,23			
042 (2)	Opé. d'ordre transfert entre sections (		4 791,00		-4 791,00
043 (2)	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct				
<b>Total des dépenses d'ordre de fonct.</b>		<b>862 306,23</b>	<b>4 791,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-4 791,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 744 295,23</b>	<b>1 616 255,52</b>	<b>0,00</b>	<b>265 733,48</b>
Pour information (3) D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00			

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	23 000,00	29 370,67		-6 370,67
70	Produits des services, domaine et ven	89 300,00	98 190,64		-8 890,64
73	Impôts et taxes	1 362 100,00	1 352 056,00		10 044,00
74	Dotations, subventions et participation	504 709,00	551 295,94		-46 586,94
75	Autres produits de gestion courante	6 264,00	5 532,23		731,77
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 985 373,00</b>	<b>2 036 445,48</b>	<b>0,00</b>	<b>-51 072,48</b>
76	Produits financiers		40,19		-40,19
77	Produits exceptionnels	8 400,00	19 667,80		-11 267,80
78 (1)	Reprises provisions semi-budgétaires				
<b>Total des recettes réelles de fonct.</b>		<b>1 993 773,00</b>	<b>2 056 153,47</b>	<b>0,00</b>	<b>-62 380,47</b>
042 (2)	Opé. ordre transfert entre sections (2)				
043 (2)	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(				
<b>Total des recettes d'ordre de fonct.</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 993 773,00</b>	<b>2 056 153,47</b>	<b>0,00</b>	<b>-62 380,47</b>
Pour information (3) R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		750 522,23			

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	20 750,80	13 051,87	1 448,40	6 250,53
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	779 667,03	258 543,60	33 446,15	487 677,28
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours	131 817,44	125 274,06	3 660,61	2 882,77
	<b>Total des opérations d'équipement</b>				
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>932 235,27</b>	<b>396 869,53</b>	<b>38 555,16</b>	<b>496 810,58</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)	277 000,00	272 779,84		4 220,16
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>277 000,00</b>	<b>272 779,84</b>	<b>0,00</b>	<b>4 220,16</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
	<b>Total des dépenses réelles d'invest.</b>	<b>1 209 235,27</b>	<b>669 649,37</b>	<b>38 555,16</b>	<b>501 030,74</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections				
041	Opérations patrimoniales	18 566,40	14 343,01		4 223,39
	<b>Total des dépenses d'ordre d'invest.</b>	<b>18 566,40</b>	<b>14 343,01</b>	<b>0,00</b>	<b>4 223,39</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 227 801,67</b>	<b>683 992,38</b>	<b>38 555,16</b>	<b>505 254,13</b>
	<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	<b>291 408,33</b>			

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DVI + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	58 700,00	51 789,68		6 910,32
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>58 700,00</b>	<b>51 789,68</b>	<b>0,00</b>	<b>6 910,32</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	155 800,00	146 376,95		9 423,05
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	422 347,37	422 347,37		
138	Autres subv. d'investissement non transférables	1 490,00	780,81		709,19
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisations				
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>579 637,37</b>	<b>569 505,13</b>	<b>0,00</b>	<b>10 132,24</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
	<b>Total des recettes réelles d'invest.</b>	<b>638 337,37</b>	<b>621 294,81</b>	<b>0,00</b>	<b>17 042,56</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	862 306,23			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections		4 791,00		-4 791,00
041	Opérations patrimoniales	18 566,40	14 343,01		4 223,39
	<b>Total des recettes d'ordre d'invest.</b>	<b>880 872,63</b>	<b>19 134,01</b>	<b>0,00</b>	<b>-567,61</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 519 210,00</b>	<b>640 428,82</b>	<b>0,00</b>	<b>16 474,95</b>
	<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>			

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>B1</b>

**1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011	Charges à caractère général	418 543,33		418 543,33
012	Charges de personnel et frais assimilés	884 792,88		884 792,88
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks</i> (3)			
65	Autres charges de gestion courante	267 093,44		267 093,44
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	33 789,43		33 789,43
67	Charges exceptionnelles	7 245,44	4 791,00	12 036,44
68	Dotations provisions semi-budgétaires			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i> (3)			
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>1 611 464,52</b>	<b>4 791,00</b>	<b>1 616 255,52</b>

<b>Pour information</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i> (5)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	272 779,84		272 779,84
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
19	<i>Différences sur réalisations d'immobilisations</i> (5)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	13 051,87		13 051,87
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	258 543,60	14 343,01	272 886,61
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	125 274,06		125 274,06
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i> (5)			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i> (5)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i> (5)			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i> (5)			
3...	Stocks			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>669 649,37</b>	<b>14 343,01</b>	<b>683 992,38</b>

<b>Pour information</b>				
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				<b>291 408,33</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>B2</b>

**2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges	29 370,67		29 370,67
60	Achats et variations des stocks (3)			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	98 190,64		98 190,64
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	1 352 056,00		1 352 056,00
74	Dotations, subventions et participations	551 295,94		551 295,94
75	Autres produits de gestion courante	5 532,23		5 532,23
76	Produits financiers	40,19		40,19
77	Produits exceptionnels	19 667,80		19 667,80
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>2 056 153,47</b>		<b>2 056 153,47</b>

<b>Pour information</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>750 522,23</b>

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	146 376,95		146 376,95
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	422 347,37		422 347,37
13	Subventions d'investissement reçues	52 570,49	4 725,01	57 295,50
15	Provisions pour risques et charges (4)			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie) (8)			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)		9 618,00	9 618,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)		4 791,00	4 791,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers (4)			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers (4)			
3...	Stocks			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>621 294,81</b>	<b>19 134,01</b>	<b>640 428,82</b>

<b>Pour information</b>				
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>



## COMMUNE DE MARSILLY

### CA 2015

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>500 865,00</b>	<b>418 543,33</b>		<b>82 321,67</b>
60611	Eau et assainissement	17 000,00	15 386,44		1 613,56
60612	Energie - Electricité	104 000,00	83 580,95		20 419,05
60622	Carburants	12 000,00	6 193,19		5 806,81
60623	Alimentations	67 000,00	60 811,93		6 188,07
60624	Produits de traitement	4 000,00	800,63		3 199,37
60628	Autres fournitures non stockées	900,00	256,05		643,95
60631	Fournitures d'entretien	5 700,00	5 970,27		-270,27
60632	Fournitures de petit équipement	30 000,00	17 264,32		12 735,68
60633	Fournitures de voirie	6 300,00	2 721,37		3 578,63
60636	Vêtements de travail	3 800,00	519,66		3 280,34
6064	Fournitures administratives	4 300,00	3 056,19		1 243,81
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,	525,00	522,19		2,81
6067	Fournitures scolaires	12 600,00	11 141,59		1 458,41
6068	Autres matières et fournitures	1 300,00	1 693,87		-393,87
611	Contrats de prestations de services	26 000,00	16 841,81		9 158,19
6132	Locations immobilières	5 000,00	5 751,36		-751,36
6135	Locations mobilières	23 000,00	17 516,50		5 483,50
614	Charges locatives et de copropriété	800,00	1 146,92		-346,92
61521	Terrains	10 500,00			10 500,00
61522	Bâtiments	17 000,00	8 597,25		8 402,75
61523	Voies et réseaux	25 000,00	33 225,25		-8 225,25
61551	Matériel roulant	2 500,00	2 497,10		2,90
61558	Autres biens mobiliers	3 000,00	3 541,96		-541,96
6156	Maintenance	15 200,00	10 931,91		4 268,09
616	Primes d'assurances	15 000,00	17 156,43		-2 156,43
617	Etudes et recherches	2 300,00	6 236,18		-3 936,18
6182	Documentation générale et technique	6 000,00	5 916,30		83,70
6184	Versements à des organismes de form	2 000,00	2 045,00		-45,00
6188	Autres frais divers	5 000,00	4 142,55		857,45
6225	Indemnités au comptable et aux régis	950,00	1 173,03		-223,03
6226	Honoraires	10 500,00	13 085,34		-2 585,34
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	3 000,00		
6228	Divers	2 100,00	1 944,00		156,00
6231	Annonces et insertions	400,00	5 898,30		-5 498,30
6232	Fêtes et cérémonies	18 400,00	13 325,30		5 074,70
6236	Catalogues et imprimés	500,00	1 156,82		-656,82
6237	Publications	4 020,00	3 762,00		258,00
6238	Divers	1 100,00	310,00		790,00
6247	Transports collectifs	5 800,00	3 628,40		2 171,60
6251	Voyages et déplacements	500,00	426,16		73,84
6256	Missions		136,84		-136,84
6261	Frais d'affranchissement	4 500,00	4 632,29		-132,29
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	12 021,22		-21,22
627	Services bancaires et assimilés		8,96		-8,96
6281	Concours divers (cotisations...)	1 070,00	1 716,30		-646,30
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 100,00	4 297,20		-197,20
63512	Taxes foncières	4 200,00	2 556,00		1 644,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assim</b>	<b>954 560,00</b>	<b>884 792,88</b>		<b>69 767,12</b>
6218	Autres personnel extérieur	45 000,00	60 829,08		-15 829,08
6331	Versement de transport	9 000,00	7 665,00		1 335,00
6332	Cotisations versées au FNAL	2 700,00	2 255,00		445,00
6336	Cotisations au centre national et CNFP	9 000,00	8 172,62		827,38

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés su	6 000,00	5 164,00		836,00
6411	Personnel titulaire	595 000,00	541 544,44		53 455,56
6413	Personnel non titulaire	11 000,00	4 081,91		6 918,09
6417	Rémunérations des apprentis	8 000,00	8 185,58		-185,58
6451	Cotisations à l'URSSAF	90 000,00	77 614,00		12 386,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	151 000,00	143 824,52		7 175,48
6454	Cotisations aux ASSEDIC	500,00	260,00		240,00
6455	Cotisations pour assurance du person	23 100,00	23 228,53		-128,53
6458	Cotisations aux organismes sociaux	3 960,00	1 706,00		2 254,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	300,00	262,20		37,80
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>1 468,00</b>			<b>1 468,00</b>
73925	Fonds péréquation des ressources in	1 468,00			1 468,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>267 096,00</b>	<b>267 093,44</b>		<b>2,56</b>
651	Redevance pour concessions,brevet	3 000,00	5 269,00		-2 269,00
6531	Indemnités	45 360,00	45 343,08		16,92
6532	Frais de mission	300,00	139,56		160,44
6533	Cotisations de retraite	1 800,00	1 800,00		
6535	Formation	1 500,00			1 500,00
6554	Contributions aux organismes de regr	186 296,00	186 332,16		-36,16
6558	Autres contributions obligatoires	2 300,00	1 630,02		669,98
657362	CCAS	4 500,00	4 500,00		
65737	Autres établissements publics locaux	5 640,00	5 639,97		0,03
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de c	16 000,00	16 000,00		
658	Charges diverses de la gestion couran	400,00	439,65		-39,65
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupe</b>				
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b> (a) = 011 + 012 + 014 + 65		<b>1 723 989,00</b>	<b>1 570 429,65</b>	<b>0,00</b>	<b>153 559,35</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>45 000,00</b>	<b>33 789,43</b>		<b>11 210,57</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	45 000,00	33 789,43		11 210,57
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>8 000,00</b>	<b>7 245,44</b>		<b>754,56</b>
673	Titres annulés (sur excercices antérieu		165,44		-165,44
6745	Subventions aux personnes de droit p	8 000,00	7 080,00		920,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétair</b>	<b>105 000,00</b>			<b>105 000,00</b>
6875	Dot.aux prov.pour risques&charges ex	105 000,00			105 000,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> = a + b + c + d + e		<b>1 881 989,00</b>	<b>1 611 464,52</b>	<b>0,00</b>	<b>270 524,48</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>862 306,23</b>			
<b>042(4,5,6)</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert ent</b>		<b>4 791,00</b>		<b>-4 791,00</b>
<b>675</b>	<b>Valeurs comptables des immobilisati</b>		<b>4 791,00</b>		<b>-4 791,00</b>
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT</b> <b>DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>862 306,23</b>	<b>4 791,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-4 791,00</b>
<b>043 (7)</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>862 306,23</b>	<b>4 791,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-4 791,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b> <b>= DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>2 744 295,23</b>	<b>1 616 255,52</b>	<b>0,00</b>	<b>265 733,48</b>

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	

Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00
---	------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
 (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.  
 (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
 (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.  
 (5) Dont 675 et 676.  
 (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
 (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>23 000,00</b>	<b>29 370,67</b>		<b>-6 370,67</b>
6419	Remboursements sur rémunérations d	19 000,00	29 063,67		-10 063,67
6459	Remb. sur charges Sécurité Sociale et	4 000,00	307,00		3 693,00
<b>70</b>	<b>Produits des services, domaine et v</b>	<b>89 300,00</b>	<b>98 190,64</b>		<b>-8 890,64</b>
70323	Redevance d'occupation du dom.publ	4 000,00	4 488,00		-488,00
70632	A caractère de loisirs		595,00		-595,00
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire	84 800,00	91 639,90		-6 839,90
70688	Autres prestations de service	500,00	902,14		-402,14
7083	Locations diverses (autres qu'immeubl		295,60		-295,60
70878	par d'autres redevables		270,00		-270,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>1 362 100,00</b>	<b>1 352 056,00</b>		<b>10 044,00</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 196 000,00	1 211 833,00		-15 833,00
7321	Attribution de compensation	58 600,00	58 644,00		-44,00
7322	Dotations de solidarité communautaire	73 000,00	73 480,00		-480,00
7333	Taxes funéraires		40,00		-40,00
7336	Droits de place	1 000,00	1 465,00		-465,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	6 500,00	6 594,00		-94,00
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe p	27 000,00			27 000,00
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participa</b>	<b>504 709,00</b>	<b>551 295,94</b>		<b>-46 586,94</b>
7411	Dotation forfaitaire	299 000,00	296 300,00		2 700,00
74121	Dotation de solidarité rurale	29 000,00	34 547,00		-5 547,00
74127	Dotation nationale de péréquation	27 000,00			27 000,00
74718	Autres	1 000,00	709,78		290,22
7472	Régions	1 500,00	3 000,00		-1 500,00
7473	Départements	4 709,00	1 022,78		3 686,22
74748	Autres communes		5 000,00		-5 000,00
74758	Autres groupements	84 500,00	110 928,25		-26 428,25
7478	Autres organismes	14 000,00	14 024,00		-24,00
7482	Compes.perte taxe ad.aux droits mut		33 917,13		-33 917,13
748314	Dotation unique compensations spécif		202,00		-202,00
74834	Etat-Compens.au titre exonérations ta	12 000,00	11 188,00		812,00
74835	Etat-Compens.au titre exonérations ta	20 000,00	27 757,00		-7 757,00
7488	Autres attributions et participations	12 000,00	12 700,00		-700,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>6 264,00</b>	<b>5 532,23</b>		<b>731,77</b>
752	Revenus des immeubles	6 264,00	5 532,23		731,77
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>1 985 373,00</b>	<b>2 036 445,48</b>	<b>0,00</b>	<b>-51 072,48</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>		<b>40,19</b>		<b>-40,19</b>
761	Produits de participations		40,19		-40,19
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>8 400,00</b>	<b>19 667,80</b>		<b>-11 267,80</b>
7713	Libéralités reçues	400,00	439,65		-39,65
775	Produits des cessions d'immobilisatio		4 791,00		-4 791,00
7788	Produits exceptionnels divers	8 000,00	14 437,15		-6 437,15
<b>78 (2)</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires</b>				
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>1 993 773,00</b>	<b>2 056 153,47</b>	<b>0,00</b>	<b>-62 380,47</b>
<b>042 (3, 4)</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert ent</b>				
<b>043 (6)</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la</b>				

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		0,00	0,00	0,00	0,00

<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>	1 993 773,00	2 056 153,47	0,00	-62 380,47
--	--------------	--------------	------	------------

Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	750 522,23
--	------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	<b>Stocks</b>				
20	<b>Immobilisations incorporelles (hors o</b>	<b>20 750,80</b>	<b>13 051,87</b>	<b>1 448,40</b>	<b>6 250,53</b>
2031	Frais d'études	13 674,00	9 618,00	1 448,40	2 607,60
2033	Frais d'insertion	2 000,00			2 000,00
2051	Concessions et droits similaires	5 076,80	3 433,87		1 642,93
204	<b>Subventions d'équipement versées</b>				
21	<b>Immobilisations corporelles (hors o</b>	<b>779 667,03</b>	<b>258 543,60</b>	<b>33 446,15</b>	<b>487 677,28</b>
2128	Autres agencements et aménagement	14 300,00	3 011,78		11 288,22
21312	Bâtiments scolaires	28 000,00		1 488,00	26 512,00
21316	Equipements du cimetière	7 500,00		7 500,00	
21318	Autres bâtiments publics	154 778,79	45 593,80		109 184,99
2135	Instal.géné., agencements, aménagem	7 850,00	15 158,90	2 310,00	-9 618,90
2151	Réseaux de voirie	473 380,83	140 136,72	16 749,59	316 494,52
2152	Installations de voirie	6 515,33	3 871,75	1 060,00	1 583,58
21534	Réseaux d'électrification	31 725,04	21 565,47	3 320,00	6 839,57
21538	Autres réseaux	10 000,00			10 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	5 180,92	3 720,41	280,00	1 180,51
2158	Autres install., matériel et outillage tec		571,65		-571,65
2182	Matériel de transport	2 500,00	2 500,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informa	8 306,12	7 888,20		417,92
2184	Mobilier	860,00	519,60		340,40
2188	Autres immobilisations corporelles	28 770,00	14 005,32	738,56	14 026,12
22	<b>Immobilisations reçues en affectat</b>				
23	<b>Immobilisations en cours (hors op</b>	<b>131 817,44</b>	<b>125 274,06</b>	<b>3 660,61</b>	<b>2 882,77</b>
2312	Agencements et aménagements de t	721,60			721,60
2313	Constructions	131 095,84	125 274,06	3 660,61	2 161,17
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>932 235,27</b>	<b>396 869,53</b>	<b>38 555,16</b>	<b>496 810,58</b>
10	<b>Dotations, fonds divers et reserves</b>				
13	<b>Subventions d'investissement reçu</b>				
16	<b>Emprunts et dettes assimilés (sf 1</b>	<b>277 000,00</b>	<b>272 779,84</b>		<b>4 220,16</b>
1641	Emprunts en euros	265 800,00	261 661,84		4 138,16
16878	Autres organismes et particuliers	11 200,00	11 118,00		82,00
165	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>				
18	<b>Compte de liaison : affectation (BA,</b>				
26	<b>Participations et créances ratt. à de</b>				
27	<b>Autres immobilisations financières</b>				
020	<b>Dépenses imprévues</b>				
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>277 000,00</b>	<b>272 779,84</b>	<b>0,00</b>	<b>4 220,16</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>1 209 235,27</b>	<b>669 649,37</b>	<b>38 555,16</b>	<b>501 030,74</b>
040	<b>Opération d'ordre transfert entre se</b>				
041 (7)	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>18 566,40</b>	<b>14 343,01</b>		<b>4 223,39</b>
21318	Autres bâtiments publics	11 066,40	9 618,00		1 448,40
21534	Réseaux d'électrification	7 500,00	4 725,01		2 774,99

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>18 566,40</b>	<b>14 343,01</b>	<b>0,00</b>	<b>4 223,39</b>

<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>1 227 801,67</b>	<b>683 992,38</b>	<b>38 555,16</b>	<b>505 254,13</b>
---	--	---------------------	-------------------	------------------	-------------------

<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>	<b>291 408,33</b>
--	-------------------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.  
(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.  
(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(6) Dont 192.  
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	<b>Stocks</b>				
13	<b>Subventions d'investissement reçu</b>	58 700,00	51 789,68		6 910,32
1322	Régions		557,04		-557,04
1323	Départements	2 700,00	17 982,64		-15 282,64
13251	GFP de rattachement	56 000,00	33 250,00		22 750,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilés (sf 1)</b>				
20	<b>Immobilisations incorporelles (sf 2)</b>				
204	<b>Subventions d'équipement versées</b>				
21	<b>Immobilisations corporelles</b>				
22	<b>Immobilisations reçues en affectat</b>				
23	<b>Immobilisations en cours</b>				
<b>Total des recettes d'équipement (sauf 138)</b>		58 700,00	51 789,68	0,00	6 910,32
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	578 147,37	568 724,32		9 423,05
10222	FCTVA	75 000,00	65 535,62		9 464,38
10223	TLE	80 800,00	80 841,33		-41,33
1068	Excédents de fonctionnement capita	422 347,37	422 347,37		
138	<b>Autres subv. d'inv. non transférabl</b>	1 490,00	780,81		709,19
1383	Départements	1 490,00	780,81		709,19
165	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>				
18	<b>Compte de liaison : affectation (BA,</b>				
26	<b>Participations et créances ratt. à de</b>				
27	<b>Autres immobilisations financières</b>				
024	<b>Produits des cessions d'immobilisa</b>				
<b>Total des recettes financières</b>		579 637,37	569 505,13	0,00	10 132,24
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		638 337,37	621 294,81	0,00	17 042,56

021	<b>Virement de la section de fonctionn</b>	862 306,23			
040 (3, 4)	<b>Opérations d'ordre de transfert ent</b>		4 791,00		-4 791,00
2111	Terrains nus		4 791,00		-4 791,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		862 306,23	4 791,00	0,00	-4 791,00
041 (5)	<b>Opérations patrimoniales</b>	18 566,40	14 343,01		4 223,39
13258	Autres groupements	7 500,00	4 725,01		2 774,99
2031	Frais d'études	11 066,40	9 618,00		1 448,40
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		880 872,63	19 134,01	0,00	-567,61

<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>	1 519 210,00	640 428,82	0,00	16 474,95
---	--------------	------------	------	-----------

<b>Pour information</b>	
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

<b>Chap. / Art. (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Titres émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés</b>
-----------------------------	--------------------	--	------------------------	---	------------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<b>III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°**

**LIBELLE :**

Chap. / Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>DEPENSES</b>			A			B

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		C			D

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
<b>Recettes - Dépenses</b>	C-A	D-B

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A2.1</b>

**A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numero de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2015	Montant des tirages 2015	Montant des remboursements 2015		Encours restant dû au 31/12/2015
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
<b>519 - Crédits de trésorerie (total)</b>						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)				
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise		Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel OIN	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>															
Néant															
<b>164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)</b>															
<b>1641 Emprunts en euros</b>															
0581911-1	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS				25/05/2004	14 203,39	F		4,95	4,95	EUR	A	P	N	A-1
1804144-1	CAISSE EPARGNE				02/11/2008	237 823,94	F		4,80	4,80	EUR	M	P	N	A-1
1804451-BIS-1	CAISSE EPARGNE	23/07/2002			01/09/2003	212 105,55	C		4,67	4,67	EUR	M	P	N	A-1
1804598-1	CAISSE EPARGNE	27/08/2003			15/01/2009	145 591,85	F		4,39	4,39	EUR	M	P	N	A-1
1805918BIS-1	CAISSE EPARGNE				08/03/2006	181 000,00	C		4,62	4,62	EUR	M	P	N	A-1
20300376-1	CAISSE EPARGNE	25/12/1997			25/09/2003	95 249,12	F		5,80	5,80	EUR	M	P	N	A-1
20300380-1	CAISSE EPARGNE				12/09/2003	134 661,84	F		5,31	5,31	EUR	M	P	N	A-1
20300386-1	CAISSE EPARGNE	23/06/2003			25/01/2004	53 684,90	F		4,28	4,28	EUR	T	P	N	A-1
20500219-1	CAISSE EPARGNE	10/05/2005			23/10/2005	23 800,00	F		3,67	3,67	EUR	M	P	N	A-1
20700319-1	CAISSE EPARGNE	06/12/2007			03/02/2008	341 000,00	F		4,49	4,49	EUR	M	P	N	A-1
8516986-1	CAISSE EPARGNE	16/02/2009			20/05/2009	150 000,00	F		4,56	4,56	EUR	M	P	N	A-1
A33100F3	CAISSE EPARGNE	05/07/2010			02/11/2010	250 000,00	F		2,51	2,51	EUR	T	P	N	A-1
MON212049-1	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	11/02/2002			01/10/2003	183 637,41	C		4,73	4,73	EUR	M	P	N	A-1
MON212053-1	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL				01/10/2003	204 740,67	F		4,18	4,18	EUR	M	P	N	A-1
MON217911-1	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL				01/03/2004	219 000,00	C		4,60	4,60	EUR	M	P	N	A-1
MON246569-1	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL				01/05/2007	294 000,00	C	EURIBOR	4,53	4,53	EUR	M	P	N	A-1
MON260256-1	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	26/05/2008			01/09/2008	25 100,00	F		4,49	4,49	EUR	M	P	N	A-1
MON261426-1	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	31/07/2008			01/10/2008	400 000,00	C		4,53	4,53	EUR	M	P	N	A-1

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial Niveau de taux (5)	Taux actuel	Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
	LOCAL													
MPH210720-1	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL			01/09/2008	119 673,97	F		5,26	5,26	EUR	M	P	N	A-1
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>														
Néant														
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)</b>														
Néant														
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>					111 184,00									
16875 Groupements de collectivités														
168758 Autres groupements														
16876 Autres établissements publics locaux														
16878 Autres organismes et particuliers					111 184,00									
PRET CAF 2003-1	CAF CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES	17/11/2000		01/01/2006	111 184,00	F		0,00	0,00	EUR	A	P	N	A-1
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>3 396 456,64</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2015											ICNE de l'exercice	
	Cou- ver- ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2015	Durée rés- duelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
Néant													
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)		0,00		1 324 006,45					261 157,91	34 201,56	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros		0,00		1 324 006,45					261 157,91	34 201,56	0,00	0,00	0,00
0561811-1	N	0,00		1 436,46	2,00	F		4,95	1 368,63	138,85	0,00	0,00	0,00
1804144-1	N	0,00		63 560,06	2,17	F		4,80	28 327,62	3 792,78	0,00	0,00	0,00
1804451-BIS-1	N	0,00		50 663,73	3,33	C		0,10	16 532,89	104,75	0,00	0,00	0,00
1804598-1	N	0,00		50 548,92	4,00	F		4,39	15 425,80	2 588,36	0,00	0,00	0,00
1805918BIS-1	N	0,00		77 827,45	6,00	C		0,05	13 680,71	99,51	0,00	0,00	0,00
20300376-1	N	0,00		29 641,99	3,67	F		5,80	7 833,51	1 967,49	0,00	0,00	0,00
20300380-1	N	0,00		21 241,40	1,83	F		5,31	13 251,89	1 512,15	0,00	0,00	0,00
20300386-1	N	0,00		0,00	0,25	F		4,28	1 607,10	17,32	0,00	0,00	0,00
20500219-1	N	0,00		0,00	0,00	F		3,67	2 102,79	32,46	0,00	0,00	0,00
20700319-1	N	0,00		189 504,65	8,00	F		4,49	22 229,46	9 053,10	0,00	0,00	0,00
8516986-1	N	0,00		95 698,89	9,00	F		4,56	9 231,60	4 593,48	0,00	0,00	0,00
A-33100F3	N	0,00		172 945,39	10,00	F		2,51	15 467,86	4 179,20	0,00	0,00	0,00
MON212049-1	N	0,00		35 466,60	2,00	C		0,18	16 720,08	103,79	0,00	0,00	0,00
MON212053-1	N	0,00		36 602,10	2,00	F		4,18	19 746,22	1 979,90	0,00	0,00	0,00
MON217911-1	N	0,00		64 138,86	4,00	C		0,05	16 791,11	84,10	0,00	0,00	0,00
MON246569-1	N	0,00		148 102,90	7,00	C	EURIBOR	0,00	19 833,63	92,69	0,00	0,00	0,00
MON260256-1	N	0,00		7 827,90	3,00	F		4,49	2 702,46	417,66	0,00	0,00	0,00
MON261426-1	N	0,00		240 502,89	8,00	C		0,35	25 277,16	1 056,48	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2015										ICNE de l'exercice	
	Cou- ver- ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2015	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Inté- rêt (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
MPHZ10720-1	N	0,00		38 276,26	3,00	F		5,26	13 027,59	2 387,49	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Néant									<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Néant												
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>11 118,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
16875 Groupements de collectivités		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168758 Autres groupements		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16876 Autres établissements publics locaux		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16878 Autres organismes et particuliers		0,00		0,00					11 118,00	0,00	0,00	0,00
PRET CAF 2003-1	N	0,00		0,00	1,00	F		0,00	11 118,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>		<b>1 324 006,45</b>					<b>272 275,91</b>	<b>34 201,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2015 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2015 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux de taux selon le capital restant dû
TOTAL (I)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

<b>IV - ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>		
<b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>		<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2015 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux de capital restant dû

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courtir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2015 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

#### A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits	26					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	2 162 628,37					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2015 après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert					Instrument de couverture							
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2015	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (changement ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668		Produits c/768	
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)										
Néant										
Taux variable simple (total)										
Néant										
Taux complexe (total) (2)										
Néant										
<b>Total</b>										

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT		A2.6

## A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date du refinan- cement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2015	Capital réaménagé
	Année	Profil (5)				
Total des dépenses au c/166						
Refinancement de dette (3)						
NEANT						
Total des recettes au c/166						
Refinancement de dette (4)						
NEANT						

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A2.6</b>

**EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)			Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
		Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(11) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

**A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Capital restant du au 31/12/2015	ICNE de l'exercice		Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Cont. initial	Cont. renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié		Contrat initial	Contrat renégocié (5)		Cont. initial	Cont. renégocié	Intérêts	Capital	
						Type taux (3)	Index (4)	Type taux (3)	Index (4)								
Néant																	
TOTAL										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.8</b>
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>A2.9</b>

**A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/2015 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>					
<b><u>Après des organismes de droit privé</u></b>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
<b><u>Après des organismes de droit public</u></b>					
Néant					
<b><u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u></b>					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

**A2.9 - AUTRES DETTES**

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS  
(article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fond de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>Personnes de droit privé</b>	<b>16 000,00</b>	
Associations, entreprises, personnes physiques et autres	16 000,00	
AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE MARSILLY	100,00	
ASSOC PAROISSIALE LAGORD L'HOUMEAU NIEUL S/ M	300,00	
ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU VIEUX TAPE CU	200,00	
ASSOCIATION RECREATION	800,00	
AVENIR SPORTIF DE LA BAIE	1 500,00	
CAM - COMITE ANIMATION MARSELOIS	1 000,00	
CLUB PHOTO DE MARSILLY	250,00	
ECOLE GOLF - ASSOCIATION SPORTIVE GOLF DE LA P	500,00	
ECOLE JUDO-JUJITSU DE MARSILLY	600,00	
HISTOIRE ET CULTURE	800,00	
LA CLE DES CHANTS	700,00	
LA RUCHE BASKET	2 800,00	
LE BAS D EAU	1 000,00	
LE P TIT MARSELOIS	1 600,00	
LES GAZELLES DE LA BAIE - MME PERAUDEAU EMMAN	100,00	
MARSILLY CA NOUS INTERESSE	250,00	
MARSILLY RUGBY CLUB	2 000,00	
TENNIS CLUB MARSILLY	1 500,00	
<b>Personnes de droit public</b>		
Etat		
NEANT		
Régions		
NEANT		
Départements		
NEANT		
Communes		
NEANT		
Etablissements public (EPCI, EPA, EPIC,...)		
NEANT		
Autres		
NEANT		
<b>Indéterminé</b>		
NEANT		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>16 000,00</b>	

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>SANS FILIÈRE</b>							
SURVEILLANT DES ECOLES			1,00	1,00			
<b>ADMINISTRATIVE</b>							
ADJOINT ADMINISTRATIF 1ERE CL. (AV. FÉV. 20	C	5,00	1,00	6,00	5,00		5,00
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CL. (AV. FÉV. 20	C	3,00		3,00	3,00		3,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00	1,00	2,00	1,00		1,00
<b>TECHNIQUE</b>							
ADJOINT TECHNIQUE 1ERE CL. (AV. FÉV. 2014)	C	12,00	6,00	18,00	16,00		16,00
ADJOINT TECHNIQUE 2EME CL. (AV. FÉV. 2014)	C	1,00		1,00	1,00		1,00
ADJOINT TECHNIQUE PR. 1ERE CL. (AV. FÉV. 20	C	7,00	6,00	13,00	12,00		12,00
ADJOINT TECHNIQUE PR. 2EME CL. (AV. FÉV. 2	C	1,00		1,00	1,00		1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL (AV. FÉV. 2014)	C	1,00		1,00	1,00		1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00		1,00	1,00		1,00
<b>SOCIAL</b>							
AGENT SPC 1ERE CL. DES E.M. (AV. FÉV. 2014)	C	3,00		3,00	3,00		3,00
AGENT SPC PR. 2EME CL. DES E.M. (AV. FÉV. 2	C	2,00		2,00	2,00		2,00
<b>ANIMATION</b>							
ADJOINT D'ANIMATION 2EME CL. (AV. FÉV. 2014)	C	1,00		1,00	1,00		1,00
ANIMATEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B					2,00	2,00
<b>POLICE MUNICIPALE</b>							
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL (AV. FÉV. 2014)	C	1,00		1,00	1,00		1,00
<b>EMPLOIS NON CITES (5)</b>							
NEANT							
<b>TOTAL GENERAL</b>		21,00	8,00	29,00	25,00	2,00	27,00

## IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015

IV

C1.1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :  
ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015	C1.1

## C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2015	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>2 695,35</b>		
SURVEILLANT DES ECOLES	C	SANS	0.00	2 695,35	A	A / Autres HORAIRE
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>1 487,40</b>		
ADJOINT D'ANIMATION 2EME CL. (AV. FÉV. 2014)	C	ANIM	330	893,61	3-a°	CDD
ANIMATEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	ANIM	675	593,79	3-a°	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>4 182,75</b>		

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2015	C1.1

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1<sup>ème</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b° : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

**1 - BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 519 210,00	975 400,71	38 555,16	505 254,13
RECETTES	1 519 210,00	640 428,82		878 781,18
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	2 744 295,23	1 616 255,52		1 128 039,71
RECETTES	2 744 295,23	2 806 675,70		-62 380,47

(1) Y compris les rattachements

**3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 519 210,00	975 400,71	38 555,16	505 254,13
RECETTES	1 519 210,00	640 428,82		878 781,18
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	2 744 295,23	1 616 255,52		1 128 039,71
RECETTES	2 744 295,23	2 806 675,70		-62 380,47
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>4 263 505,23</b>	<b>2 591 656,23</b>	<b>38 555,16</b>	<b>1 633 293,84</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>4 263 505,23</b>	<b>3 447 104,52</b>		<b>816 400,71</b>

(1) Y compris les rattachements

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

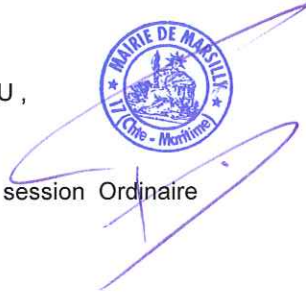
Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2014	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2014 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2014 (%)
Taxe d'habitation	4 126 000,000	0,000 %	11,640 %	0,000 %	480 266,000	0,000 %
TFPB	2 442 000,000	0,000 %	27,470 %	0,000 %	670 817,000	0,000 %
TFPNB	66 900,000	0,000 %	68,420 %	0,000 %	45 772,000	0,000 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
<b>TOTAL</b>	<b>6 634 900,000</b>	<b>0,000 %</b>			<b>1 196 855,000</b>	<b>0,000 %</b>

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombres de membres en exercice : 23  
Nombres de membres présents: 15  
Nombres de suffrages exprimés : 20  
VOTES - Pour : 20  
Contre : .....  
Abstentions : .....

Date de convocation : 11/03/2016

Présenté par le Maire, Hervé PINEAU ,  
A Marsilly, le 22/03/2016  
le Maire, Hervé PINEAU ,  
Délibéré par le Conseil Municipal en session Ordinaire  
A Marsilly, le 16/03/2016



Les membres du Conseil Municipal,

Certifié exécutoire par le Maire, Hervé PINEAU, compte tenu de la transmission en  
préfecture, le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_, et de la publication le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_

A Marsilly, le \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_\_\_